

Le 24 mars 2021

**796 places supplémentaires pour les instituts de formation sanitaire et social en Normandie**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a présenté aujourd’hui, à l’IRFSS de Bois-Guillaume, la déclinaison normande du plan de relance et du Ségur de la Santé dans le domaine des formations sanitaires et sociales, en présence de Pierre-André Durand, Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime, et de Thomas Deroche, Directeur Général de l’ARS Normandie. Par le biais du plan de relance national, l’ensemble des métiers du soin et de l’aide à la personne sont renforcés en Normandie.**

**Le plan gouvernemental de relance « jeune », #1jeune 1 solution, annoncé en 2020, prévoit 16 000 places supplémentaires de formation aux Diplômes d’Etat d’infirmier, aide-soignant et accompagnant éducatif et social, portant ainsi à 796 le nombre de places de formations supplémentaires en Normandie.**

Depuis 2004, la Région est compétente en matière de formations sanitaires et sociales : elle a ainsi financé l’ensemble de ces formations pour plus de 53 millions d’euros en 2020 et octroyé des bourses à 3 204 élèves et étudiants pour un montant total de plus de 7,98 millions d’euros pour l’année scolaire 2019-2020.

La plupart des établissements de santé normands, qui rencontrent des difficultés de recrutement, ont fait remonter des besoins en formation sur le territoire. Ces établissements auront des postes vacants d’ici 5 ans, sur les 3 postes concernés par le plan Ségur, avec d’importantes perspectives de recrutement.

**Une augmentation du nombre de places de formation**

Des échanges ont eu lieu entre l’Etat et chaque Région afin de déterminer un volume de places supplémentaires en formation infirmier, aide-soignant, accompagnant éducatif et social.

En Normandie, ce sont ainsi 796 places de formations supplémentaires qui seront proposées d’ici 2022 :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Formations** | **Quota 2019** | **Places supplémentaires d’ici 2022** | **Calendrier** | **Volume total de à échéance 2022** |
| Infirmier (en 1ère année) | 1 520 | + 276 | Sept 20 : +76Sept 21 : + 81Sept 22 : + 119 | 1796 |
| Aide-soignant | 1 263 | + 380 | Sept 21 : + 167Sept 22 : + 213 | 1643 |
| Accompagnant Educatif et social | 766 | +140 | Sept 21 : + 90Sept 22 : + 50 | 906 |

Cette offre de formation est complétée par ailleurs par les dispositifs de formation pour les demandeurs d’emploi, qui préparent notamment aux métiers d’assistant de vie aux familles, avec environ 824 places pour 2021 et 840 places prévues en 2022.

En 2021, la Région propose aussi un nouveau dispositif, **« Se préparer aux métiers du soin et de l’aide à la personne »** avec 216 places en 2021 et 252 en 2022. L’objectif est d’occuper un premier emploi dans un hôpital, une maison de retraite ou un service d’aide à domicile, ou encore de préparer une entrée en formation d’aide-soignant par exemple.

**Une augmentation des taux de réussite aux examens**

Un des autres objectifs de ce plan normand est d’assurer la pleine utilisation des places supplémentaires, mais aussi d’améliorer le taux de réussite aux passages de diplômes. En effet, sur la promotion d’aide-soignant entrée en 2019, 67% du quota a été diplômé. Concernant les infirmiers, 56% du quota de 2017 a été diplômé en 2020.

Pour augmenter le taux de réussite, la Région a plusieurs missions :

* + **Une meilleure information du public,** notamment via l’Agence Régionale de l’Orientation et son réseau pour informer le public scolaire, et la réalisation d’outils de communication dédiés, tel un escape game sur les métiers du soin,
	+ **De nombreux dispositifs de remise à niveau**, en amont des formations sanitaires et sociales, afin que les candidats puissent vérifier leur projet métier/professionnel (*#Avenir*), et acquérir les compétences de bases indispensables avant d’entrer en formation (*Savoirs Généraux, Langue Française, Numériques*)

Par ailleurs, la Région travaille actuellement avec le CROUS Normandie afin de garantir la restauration à 1 euro, à l’ensemble des publics relevant de sa compétence, à l’instar des mesures proposées par l’Etat pour lutter contre la précarité étudiante.

**Un accompagnement à la transformation de l’organisation des formations**

La Région accompagne via le PRIC les instituts de formation afin de faire évoluer leurs modalités pédagogiques : hybridation des formations, personnalisation des parcours de formation, modalités pédagogiques innovantes, professionnalisation des acteurs….

**La Région finance les parcours de formation**

Outre les publics dont elle a la charge et dont elle assure le financement de la formation (poursuites de scolarité, demandeurs d’emploi), la Région prend en charge le coût pédagogique de salariés ne relevant pas de sa compétence, avec un maintien de rémunération assuré par l’OPCO.

La Région finance différents parcours de formation avec ses différents partenaires :

* En 2020, 100 parcours de formation sanitaire et sociale (dont 20 parcours pluriannuels) tous les ans, pour un engagement financier régional de 1 million d’euros par an en partenariat avec Transitions Pro (ex-Fongecif),
* 120 formations d’aide-soignant sur la période 2021-2023, en partenariat avec l’ANFH,
* deux conventions de partenariat sont en cours de discussion avec l’OPCO Santé et l’OPCO Uniformation (secteur social et médico-social).

L’Etat a réinscrit le métier d’infirmier sur la liste régionale des métiers en tension. Ainsi, les demandeurs d’emploi engagés dans cette formation peuvent bénéficier d’une allocation chômage pendant la totalité de leur cursus, quand bien même leurs droits à assurance chômage ne couvrent pas toute la durée de la formation.

Contact presse :

Laure Wattinne - 02 31 06 78 96 – laure.wattinne@normandie.fr